

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****Oxybac Extra Foam Wash**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit	Oxybac Extra Foam Wash
Numéro du produit	OXYEX2LTFR, OXYEX1LFR, OXYEX1LSC, OXYEX1L, OXYEX2LT, OXYEX1LBG
Synonymes; marques commerciales	Deb OxyBAC Extra FOAMWASH

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées	Produit Biocide TP1 pour l'Hygiène Humaine
--------------------------	--

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur	SC Johnson Professional SAS 3/5 RUE DU PONT DES HALLES 94656 RUNGIS CEDEX Tel 01.41.80.11.30 FAX 01.45.12.97.26 fds@scj.com
-------------	--

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence	n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59
--------------------------	--

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (CE N° 1272/2008)**

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Non Classé

**2.2. Éléments d'étiquetage****Pictogrammes de danger**

Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

## Oxybac Extra Foam Wash

**Mentions de mise en garde** P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P401 Stocker conformément aux réglementations locales.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

**Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette** BPR001 Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.  
Il n'est pas obligatoire de porter des lunettes de protection dans des conditions normales d'utilisation, sauf en cas de risque de projection de ce produit dans les yeux.

### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>GLYCERIN</b>	<b>&lt;5%</b>
Numéro CAS: 56-81-5	Numéro CE: 200-289-5
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471987-18-XXXX
<b>Classification</b>	
Non Classé	

<b>AMINES,C12-14(EVEN NUMBERED) ALKYL DIMETHYL,N-OXIDES</b>	<b>1-2.5%</b>
Numéro CAS: 308062-28-4	Numéro CE: 931-292-6
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490061-47-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H302	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Dam. 1 - H318	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 2 - H411	

<b>PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%)</b>	<b>1.05%</b>
Numéro CAS: 7722-84-1	Numéro CE: 231-765-0
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485845-22-XXXX
<b>Classification</b>	
Ox. Liq. 1 - H271	
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 4 - H332	
Skin Corr. 1A - H314	
Eye Dam. 1 - H318	
STOT SE 3 - H335	
Aquatic Chronic 3 - H412	

## Oxybac Extra Foam Wash

<b>ACIDE PHOSPHORIQUE</b>		<b>1-2.5%</b>
Numéro CAS: 7664-38-2	Numéro CE: 231-633-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485924-24-XXXX
<b>Classification</b>		
Met. Corr. 1 - H290 Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318		
<b>PHENOXYETHANOL</b>		<b>1.0%</b>
Numéro CAS: 122-99-6	Numéro CE: 204-589-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488943-21-XXXX
<b>Classification</b>		
Eye Irrit. 2 - H319		
<b>2-furoic Acid</b>		<b>1-2.5%</b>
Numéro CAS: 88-14-2	Numéro CE: 201-803-0	
<b>Classification</b>		
Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Non pertinent. Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Rincer à l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Contact cutané</b>	Aucun.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

## Oxybac Extra Foam Wash

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec les yeux.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Rincer le déversement à grandes eaux. Eviter la contamination des bassins et cours d'eau en lessivant l'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter le contact avec les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### **GLYCERIN**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup> aérosols

##### **PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%)**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 ppm 1,5 mg/m<sup>3</sup>

##### **ACIDE PHOSPHORIQUE**

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 0,5 ppm 2 mg/m<sup>3</sup>

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,2 ppm 1 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

## Oxybac Extra Foam Wash

**Commentaires sur les composants**      Aucun.

### GLYCERIN (CAS: 56-81-5)

**DNEL**      Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56 mg/m<sup>3</sup>  
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 33 mg/m<sup>3</sup>  
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 229 mg/kg p.c. /jour

**PNEC**      eau douce; 0.885 mg/l  
 eau de mer; 0.088 mg/l  
 Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l  
 Sédiments (eau douce); 3.3 mg/kg  
 Sédiments (eau de mer); 0.33 mg/kg  
 Sol; 0.141 mg/kg

### BUTYLENE GLYCOL (CAS: 107-88-0)

**DNEL**      Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 25 mg/kg p.c. /jour

**PNEC**      - eau douce; 0.85 mg/l  
 - eau de mer; 0.085 mg/l  
 - rejet intermittent; 2 mg/l  
 - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l  
 - Sédiments (eau douce); 1.78 mg/kg  
 - Sédiments (eau de mer); 0.178 mg/kg  
 - Sol; 0.13 mg/kg

### AMINES,C12-14(EVEN NUMBERED) ALKYL DIMETHYL,N-OXIDES (CAS: 308062-28-4)

**DNEL**      Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.2 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11 mg/kg p.c. /jour  
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.53 mg/m<sup>3</sup>  
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5.5 mg/kg p.c. /jour  
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.44 mg/kg p.c. /jour

**PNEC**      eau douce; 0.034 mg/l  
 eau de mer; 0.003 mg/l  
 Station d'épuration des eaux usées; 24 mg/l  
 Sédiments (eau douce); 5.24 mg/kg  
 Sédiments (eau de mer); 0.524 mg/kg  
 Sol; 1.02 mg/kg

### PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%) (CAS: 7722-84-1)

**DNEL**      Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.4 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 3 mg/m<sup>3</sup>  
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.21 mg/m<sup>3</sup>  
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.93 mg/m<sup>3</sup>

## Oxybac Extra Foam Wash

<b>PNEC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- eau de mer; 0.0126 mg/l</li> <li>- eau douce; 0.0126 mg/l</li> <li>- Sédiments (eau douce); 0.0103 mg/kg</li> <li>- Sol; 0.0023 mg/kg</li> <li>- Sédiments (eau de mer); 0.047 mg/kg</li> <li>- rejet intermittent; 0.0138 mg/kg</li> <li>- Station d'épuration des eaux usées; 4.66 mg/l</li> </ul>
-------------	---

### ACIDE PHOSPHORIQUE (CAS: 7664-38-2)

<b>DNEL</b>	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.73 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.1 mg/kg p.c. /jour</p>
-------------	--

### PHENOXYETHANOL (CAS: 122-99-6)

<b>DNEL</b>	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8.07 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20.83 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.41 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10.42 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 9.23 mg/kg p.c. /jour</p>
<b>PNEC</b>	<p>eau douce; 0.943 mg/l</p> <p>eau de mer; 0.094 mg/l</p> <p>Station d'épuration des eaux usées; 24.8 mg/l</p> <p>Sédiments (eau douce); 7.237 mg/kg</p> <p>Sédiments (eau de mer); 0.724 mg/kg</p> <p>Sol; 1.26 mg/kg</p>

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Non pertinent.

**Protection des yeux/du visage** Non requis normalement. En cas de risque d'éclaboussures dans les yeux, porter des lunettes de protection. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

**Protection des mains** Aucune protection pour les mains n'est requise.

**Protection respiratoire** Aucune recommandation particulière.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 2.25 -2.5
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.

## Oxybac Extra Foam Wash

<b>Point d'éclair</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	Indéterminé.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés explosives</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** None.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir violemment avec le produit: Réducteurs forts.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Inconnu.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter le contact avec les réducteurs forts.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Oxybac Extra Foam Wash

ETA orale (mg/kg) 15 591,94

### Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (gaz ppm) 428 571,43

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 1 047,62

ETA inhalation  
(poussières/brouillards mg/l) 142,86

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vivo Ne contient pas de substance mutagène avérée.

### Cancérogénicité

Cancérogénicité Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Aucune information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Aucune information disponible.

### Danger par aspiration

Danger par aspiration Non anticipé comme présentant un risque d'aspiration selon la structure chimique.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### Informations toxicologiques sur les composants

AMINES,C12-14(EVEN NUMBERED) ALKYL DIMETHYL,N-OXIDES



## Oxybac Extra Foam Wash

### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 1 064,0  
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1 064,0

### PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%)

### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 1 193,0  
mg/kg)

Espèces Rat Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée 2 000,0  
(DL<sub>50</sub> mg/kg)

Espèces Lapin

### Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 4 500,0

ETA inhalation (vapeurs 11,0  
mg/l)

ETA inhalation 1,5  
(poussières/brouillards  
mg/l)

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

### Informations écologiques sur les composants

#### AMINES,C12-14(EVEN NUMBERED) ALKYL DIMETHYL,N-OXIDES

### toxicité aquatique aiguë

C(E)L<sub>50</sub> 0.1 < C(E)L<sub>50</sub> ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heures: 2.67 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertebrés aquatiques CE<sub>50</sub>, 72 heures: 3.1 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes NOEC, 72 heures: 0.19 mg/l, Algues d'eau douce aquatiques

Toxicité aiguë - microorganismes EC10, 24 heure: 80 mg/l, Boues activées

### 12.2. Persistance et dégradabilité

## Oxybac Extra Foam Wash

**Persistence et dégradabilité** Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Indications de transport routier** Non classé

**Indications de transport ferroviaire** Non classé

**Indications de transport maritime** Non classé

**Indications de transport aérien** Non classé

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

## Oxybac Extra Foam Wash

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (UE) n° 528/2012 (tel que modifié) relatif à la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Information générale</b>	Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	Lorsque les scénarios d'exposition des substances Listées/mentionnées/citées à l'article 3 sont disponibles, ils ont été évalués pour les utilisations identifiées dans cette fiche technique ou sur l'étiquette produit et les informations pertinentes appropriées sont intégrées/mentionnées dans la Fiche de Données de Sécurité
<b>Commentaires sur la révision</b>	Révision des informations NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Date de révision</b>	28/06/2018
<b>Révision</b>	6
<b>Remplace la date</b>	18/06/2018
<b>Numéro de FDS</b>	21422
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Oxybac Extra Foam Wash

**Commentaires sur les  
Phrases de Risques et  
Indications de Dangers dans  
leur intégralité**

"Le texte intégral des Phrases de Risques et des Indications de Dangers figurant en Section 16 se rapporte aux numéros de référence mentionnés dans les sections 2 et 3, et pas nécessairement à la classification du produit fini.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.